

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **47 (1955)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

N° 6 - Juin 1955

47<sup>me</sup> année



## La lutte contre le renchérissement continue

Par *Edmond Wyss*

Le 13 mars, le peuple a été appelé à se prononcer sur l'initiative de l'Union syndicale relative à la protection des locataires et des consommateurs et sur un contreprojet de l'Assemblée fédérale. A la suite de ce scrutin, nous devons examiner de quelle manière nous entendons poursuivre la lutte — qui demeure nécessaire — contre le renchérissement.

On sait que seuls le Parti socialiste, l'Union suisse des sociétés coopératives, l'Union pour l'amélioration du logement et l'Union suisse des locataires ont appuyé et défendu notre initiative. Malgré cela, elle a recueilli la majorité des suffrages le 13 mars. Si elle a tout de même échoué, c'est parce que la majorité des cantons était également requise. Les petits cantons, où le problème du logement n'est pas aussi aigu que dans les régions industrielles et les grandes villes, ont malheureusement joué un rôle prépondérant. Ce résultat est aussi une conséquence de la manœuvre déroutante du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale. Leur contreprojet n'apportait absolument rien de nouveau et visait à proroger un régime qui n'assurait qu'une protection insuffisante aux locataires et aux consommateurs.

Malgré cela, la lutte a tourné autrement que les partis bourgeois, les associations patronales et la plupart des syndicats minoritaires ne l'escomptaient. Notre initiative a réuni la majorité des voix, alors que le contreprojet a été repoussé avec vigueur non seulement par le peuple, mais par les cantons aussi.

Une analyse des résultats de ce scrutin montre que ce sont avant tout les cantons industriels et urbains qui ont suivi notre mot d'ordre et se sont prononcés massivement pour le maintien du con-